



SPORTPLEX
DE L'ÉNERGIE



Les Varennois pourront bientôt pratiquer leur sport de glace à Varennes

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Lors de vos récents passages sur le boulevard Lionel-Boulet, vous avez pu remarquer le nombre de projets florissants qui sont générés par le développement du Novoparc. Parmi eux se trouve le chantier de construction du nouveau Sportplex de l'énergie qui a débuté à l'automne dernier et dont l'ouverture au public est prévue pour la rentrée 2015.

Situé sur la rue Jean-Coutu dans le secteur du Novoparc et voisin du futur Centre multisports régional, ce nouvel équipement sportif comportera deux glaces de dimension standard LNH et près de mille places assises. Comme usagers, vous aurez aussi à votre disposition deux courts de squash, des studios d'entraînement, un restaurant ainsi qu'un magasin d'articles de sports. Il s'agit d'un investissement privé de l'ordre de 16 M\$ qui vient élargir la gamme de services qui vous sont offerts à Varennes.

En ce qui a trait à l'utilisation des glaces, les associations sportives locales seront priorisées et disposeront des blocs d'heures nécessaires pour favoriser le développement des jeunes d'ici et de la région. Des plages horaires seront aussi aménagées pour les ligues sportives adultes. La bonne nouvelle, c'est que les Varennois pourront enfin pratiquer leur sport à Varennes sans que la Ville ait

à louer des heures de glace à l'extérieur, une dépense qui coûte aux contribuables plus de 200 000 \$ annuellement depuis douze ans.

Pour ce qui est de l'aréna Louis-Philippe-Dalpé, vos élus évalueront au cours des prochains mois toutes les options quant à sa vocation future. À court terme, il servira encore pour certaines associations sportives jusqu'au printemps 2016. Cependant, vous devez savoir que cet édifice nécessite un investissement colossal totalisant plus de 6 M\$ pour la mise aux normes obligatoire de son système de réfrigération et pour les éléments de sa structure. Il s'agit d'une exigence environnementale du gouvernement qui oblige les municipalités du Québec à moderniser leurs arénas. Pour une administration municipale comme la nôtre, une telle somme aurait un impact considérable sur la capacité de payer des contribuables, soit environ 425 000 \$ par année sur une période de vingt ans. Votre conseil municipal a pris la décision logique et économique de ne pas hypothéquer les citoyens et de louer les glaces du Sportplex de l'énergie qui seront disponibles douze mois par année.

Bonne saison estivale!

Le maire, Martin Dampousse